

22 juillet 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Wallonie investit 680.000 euros pour lutter contre la pénurie de vétérinaires ruraux

Le métier de vétérinaire figure aujourd'hui parmi les métiers en pénurie en Wallonie. Face à cette réalité préoccupante pour nos éleveurs, notre agriculture, la santé animale et le bien-être animal, le Gouvernement wallon mobilise 680.000 euros afin d'attirer davantage de jeunes vers la profession, soutenir leur installation et garantir la présence de vétérinaires de terrain partout en Wallonie.

Trouver un vétérinaire en milieu rural devient de plus en plus difficile dans certaines régions. Le vieillissement de la profession, les nombreux départs à la retraite attendus dans les prochaines années et le manque de relève fragilisent progressivement le maillage vétérinaire indispensable à l'activité des exploitations agricoles. Dans certaines zones, notamment en provinces de Namur et de Luxembourg, les tensions sont déjà bien réelles. Un phénomène qui touche l'ensemble des pays développés mais auquel la Wallonie souhaite s'atteler.

Cette situation n'est pas sans conséquence. Alors que moins de 10 % des vétérinaires de moins de 35 ans choisissent aujourd'hui la pratique rurale, les besoins restent importants sur le terrain. Les vétérinaires ruraux jouent un rôle essentiel dans le suivi sanitaire des troupeaux, le bien-être animal et l'accompagnement quotidien des éleveurs. Mais ils sont également indispensables pour les habitants des communes rurales qui souhaitent pouvoir faire soigner leur chien, leur chat ou leur cheval à proximité de chez eux.

Pour répondre à ce défi, les ministres wallons de l'Économie, de l'Agriculture et du Bien-être animal soutiennent le lancement du projet PACTE-Vet Rural, élaboré avec les acteurs du secteur. Son ambition est claire : créer davantage de vocations, faciliter l'installation de nouveaux vétérinaires et améliorer leurs conditions d'exercice afin qu'ils puissent s'établir durablement en zones rurales.

Concrètement, une première enveloppe de 320.000 euros permettra de soutenir l'installation de jeunes vétérinaires en milieu rural. Ces aides doivent faciliter le démarrage de leur activité et encourager leur implantation et leur maintien dans les zones où les besoins sont les plus importants.

Une deuxième enveloppe de 270.000 euros sera consacrée au soutien des structures vétérinaires rurales ainsi qu'au renforcement de l'Observatoire de la santé vétérinaire rurale (OBSVET). L'objectif est notamment d'aider les cabinets et structures existantes à mieux accueillir, accompagner et fidéliser les jeunes praticiens qui rejoignent la profession.

Enfin, 90.000 euros financeront des stages en clientèle gros animaux pour les étudiants vétérinaires. Ces immersions de terrain permettront à de futurs praticiens de découvrir concrètement la réalité du métier, au contact direct des éleveurs. Une manière efficace de susciter des vocations et de rapprocher davantage la formation des besoins du terrain.

Au-delà de ces aides financières, le projet prévoit également un accompagnement renforcé des jeunes vétérinaires, le développement du mentorat entre praticiens expérimentés et nouveaux

diplômés, ainsi qu'un meilleur suivi de l'évolution de la profession grâce aux travaux menés par l'OBSVET et ses partenaires.

À travers cet investissement, la Wallonie entend ainsi apporter une réponse concrète à une pénurie qui touche directement les territoires ruraux et le monde agricole. L'objectif est simple : garantir aux éleveurs wallons un accès durable à des services vétérinaires de proximité et préserver une profession essentielle à l'avenir de notre agriculture.

Pour Adrien Dolimont, Ministre-Président de la Wallonie : *« Il n'y a pas de bien-être animal sans vétérinaires sur le terrain. En permettant aux étudiants de se former au contact des éleveurs et de découvrir la réalité de la pratique rurale, nous leur donnons les meilleures chances de s'engager durablement dans cette profession essentielle. »*

Pour Pierre-Yves Jeholet, Ministre de l'Économie, de l'Emploi et de la Formation : *« Quand un vétérinaire cesse son activité sans trouver de successeur, ce sont parfois des dizaines d'éleveurs qui se retrouvent sans solution à proximité. Derrière cette pénurie, c'est tout un écosystème qui est fragilisé. Nous devons agir dès aujourd'hui pour rendre ce métier plus attractif et donner à une nouvelle génération de vétérinaires l'envie et les moyens de s'installer durablement dans nos territoires ruraux. »*

« Il y a une pénurie de vétérinaires ruraux. Il faut créer le cadre pour que davantage de jeunes diplômés s'installent et exercent leur métier dans de bonnes conditions. C'est pourquoi nous lançons le PACTE-Vet Rural, un plan qui accompagne les vétérinaires avant, pendant et après leur installation en ruralité : immersion précoce dans la pratique rurale, mentorat, formation en bien-être et valorisation de ce métier auprès des étudiants, des éleveurs et du grand public. Il n'y a pas d'élevage sans éleveurs, mais il n'y a pas d'élevage non plus sans vétérinaires » souligne la Ministre de l'Agriculture, Anne-Catherine Dalcq.

CONTACT PRESSE :

Stéphanie Wyard | Porte-parole d'Adrien Dolimont
0473/80.66.47 – stephanie.wyard@gov.wallonie.be

Nicolas Reynders | Porte-parole de Pierre-Yves Jeholet
0473/27.14.79 – nicolas.reynders@gov.wallonie.be

Jean-Philippe Lombardi | Porte-parole d'Anne Catherine Dalcq
0479/86.05.95 – jean-philippe.lombardi@gov.wallonie.be